

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

du lundi 23 mai (9h00) au vendredi 10 juin 2022 (17h00)

Plan de Gestion de la Ripisylve du Loir et de ses affluents (2022-2027)

Par arrêté du 20 avril 2022, M^{me} le Préfet d'Eure-et-Loir a prescrit l'ouverture d'une enquête publique (19 jours consécutifs) préalable à la déclaration d'intérêt général requise au titre de l'article L.211-7 du Code de l'environnement. Le projet, présenté par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Restauration du Bassin du Loir en Eure-et-Loir (SMAR Loir 28), concerne des travaux d'enlèvement des embâcles, d'entretien, et de restauration de cours d'eau du bassin du Loir en Eure-et-Loir. Les **62 communes** concernées sont : Alluyes, Arcisses, Argenvilliers, Authon-du-Perche, Beaumont-les-Autels, Bethonvilliers, Bonneval, Bouville, Brou, Cernay, Champrond-en-Gâtine, Chapelle-Guillaume, Chapelle-Royale, Charbonnières, Charonville, Chassant, Châteaudun, Cloyes-les-Trois-Rivières, Combres, Commune Nouvelle d'Arrou, Conie-Molitar, Dampierre-sous-Brou, Dangeau, Donnemain-Saint-Mames, Frazé, Haponvilliers, Illiers-Combray, La Bazouche-Gouët, La Croix-du-Perche, La Gaudaine, Le Thieulin, Les Autels-Villebon, Les Châtelliers-Notre-Dame, Les Corvées-les-Yys, Luigny, Magny, Marboué, Marcheville, Méréglise, Miermaigne, Moléans, Montboissier, Montigny-le-Chartif, Mottereau, Moulhard, Nonvilliers-Grandhous, Saint-Avit-les-Guespières, Saint-Christophe, Saint-Denis-des-Puits, Saint-Denis-Lanneray, Saint-Eman, Saintigny, Saint-Maur-sur-le-Loir, Saumeray, Thiron-Gardais, Trizay-les-Bonneval, Unverre, Vieuvicq, Villebon, Villemaury, Villiers-Saint-Orien et Yèvres.

Le dossier d'enquête est consultable :

- sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies de Bonneval, Brou, Cloyes-les-Trois-Rivières, Commune Nouvelle d'Arrou, Illiers-Combray et Thiron-Gardais
- en version électronique sur le site internet suivant : <http://www.smar-loir28.fr/>
- depuis un poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Bonneval
- toute personne, peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Direction Départementale des Territoires.

Pendant la durée de l'enquête, les observations, propositions peuvent être :

- consignées directement sur les registres d'enquête, côtés et paraphés par un des membres de la commission d'enquête, mis à disposition, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies de Bonneval, Brou, Cloyes-les-Trois-Rivières, Commune Nouvelle d'Arrou, Illiers-Combray et Thiron-Gardais
- adressées par voie postale, à l'attention du Président de la commission d'enquête, à la mairie de Bonneval (19 rue Saint-Roch - 28800 BONNEVAL)
- adressées par courriel à l'adresse électronique suivante : ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr
- recueillies par un membre de la commission d'enquête, M. Jean GODET, Directeur Général de la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir en retraite (Président), M. Jean-Paul PUYFAUCHER, chargé de mission auprès du médiateur E.D.F. en retraite et M. Pascal VEUILLE, retraité de l'armée de l'air (membres) aux dates et heures suivantes :

| Mairies | Permanence 1 | Permanence 2 | Permanence 3 |
|-------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Bonneval, siège de l'enquête | Lundi 23 mai de 9 h à 12 h | Mardi 7 juin de 9 h à 12 h | Vendredi 10 juin de 14 h à 17 h |
| Brou | Mardi 24 mai de 9 h à 12 h | Mercredi 8 juin de 14 h à 17 h | |
| Cloyes-les-Trois-Rivières | Samedi 4 juin de 9 h à 12 h | Vendredi 10 juin de 14 h à 17 h | |
| Commune Nouvelle d'Arrou | Lundi 23 mai de 14 h à 17 h | Jeudi 9 juin de 9 h à 12 h | |
| Illiers-Combray | Mardi 31 mai de 14 h30 à 17 h30 | Samedi 4 juin de 9 h à 12 h | |
| Thiron-Gardais | Lundi 23 mai de 15 h à 18 h | Mardi 7 juin de 14 h30 à 17 h30 | |

Les observations adressées par courrier et par courriel seront tenues à disposition du public, sous couvert d'anonymat à la demande du citoyen, dans le registre présent dans la mairie de Bonneval. Les observations adressées par courriel sont également accessibles sur le site internet www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public. Les informations techniques relatives au projet peuvent être demandées auprès de M^{me} Céline MORIN, SMAR Loir 28, à l'adresse électronique suivante : contact@smar-loir28.fr. Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête transmis dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public dans les mairies de Bonneval, Brou, Cloyes-les-Trois-Rivières, Commune Nouvelle d'Arrou, Illiers-Combray et Thiron-Gardais, en Préfecture d'Eure-et-Loir et sur le site internet précité pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. M^{me} le Préfet d'Eure-et-loir statuera par arrêté sur la demande. Le présent avis est consultable sur le site internet précité.